

● (5.40 p.m.)

Ce sera une période difficile pendant laquelle un grand nombre de changements seront discutés et étudiés par le personnel de la Défense. Certains de ces projets seront intégrés dans le programme d'ensemble, d'autres seront écartés. Je tiens à assurer les députés et, en particulier, tous les membres des forces armées canadiennes que nos projets ne seront pas annoncés avant que chaque possibilité ait été dûment analysée, en elle-même et par rapport aux autres solutions, et je tiens à répéter aux forces armées que les conjectures ne seront justement que des conjectures.

Les députés admettront, j'en suis sûr, que les problèmes de la défense ne resteront jamais statiques. Les membres des forces armées canadiennes ont manifestement prouvé qu'ils s'adaptent volontiers à tout changement, peut-être mieux que les autres secteurs de notre société. Les forces armées canadiennes doivent sans cesse opérer des redressements pour résoudre les problèmes changeants de la défense. Les députés n'ignorent certes pas que les membres des forces armées canadiennes ont connu des changements destinés à les unifier au cours des dernières années. La tâche n'a pas été facile, mais leur professionnalisme et leur sens du devoir leur ont permis de surmonter bien des obstacles.

Aujourd'hui, nous devons entreprendre de nouvelles tâches pour remplir nos nouveaux rôles. Comment ces tâches vont-elles être accomplies? Je le répète, le personnel de la Défense est en train d'étudier la question. Je suis sûr que nous pouvons compter sur le maintien de l'attitude hautement professionnelle que les forces armées ont su si bien manifester dans le passé. En retour, tous les Canadiens devraient, par tous les moyens à leur disposition, reconnaître que nos forces ont accompli de nombreux sacrifices et qu'elles ont connu bien des difficultés dans l'accomplissement de leur devoir. C'est une partie de leur vie qu'ils veulent bien accepter pourvu que les objectifs soient évidents et raisonnables.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je crains que le temps du ministre ne soit expiré et que nous ne puissions autoriser une question que du consentement unanime des députés. Si la Chambre consent à l'unanimité à prolonger le temps de parole du ministre, nous pourrions alors permettre au député de Greenwood (M. Brewin) de poser une question. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Brewin: Puis-je poser une question au ministre?

L'hon. M. Cadieux: Assurément.

M. Brewin: Au cours du débat, on a soulevé le problème de la contribution et de l'attitude du Canada à propos des engins antien-gins. Je comprends que le ministre n'ait pas eu le temps d'aborder ce sujet, mais prendra-t-il des dispositions pour le discuter le plus tôt possible avec le comité de la défense nationale et des affaires extérieures? A mon avis, le sujet revêt une importance et un intérêt essentiels.

L'hon. M. Cadieux: Quant aux propos que je tiendrai, monsieur l'Orateur, tout dépendra si la réunion a lieu à huis clos ou non. J'ai fait préparer un mémoire qui pourrait être très long. Ce sont des hommes de science du Conseil de recherches pour la défense, et non pas des militaires, qui l'ont préparé, et il pourrait être lu au comité.

M. Brewin: Merci.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, mes observations, suivant immédiatement celles du ministre de la Défense nationale (M. Cadieux), seront un peu décousues. J'aimerais commenter les explications du ministre, mais comme je n'ai pas le texte de son discours, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble. J'espère que plus tard ce soir quelqu'un aura l'occasion de traiter de quelques points que le ministre a tenté de clarifier, mais sur lesquels des questions sont restées sans réponse malgré ses explications. La question qui lui a été posée directement il y a un instant en est un exemple.

Dans une revision d'ensemble de la politique de défense, il est difficile de passer sous silence une des questions de l'heure, de première importance, le réseau ABM. Il est regrettable, on le comprendra, que le ministre n'ait pu en traiter, et qu'il n'ait pu nous donner plus de renseignements précis, surtout du point de vue des membres de nos forces armées. Aussi longtemps que des questions semblables restent sans réponse, les officiers et les soldats, ceux qui servent non seulement en Europe continentale mais aussi au Canada, vivent dans l'incertitude et l'appréhension.

Je m'associe à tous ceux qui ont dit que nous devrions accueillir avec joie l'occasion propice de nous retirer de tout ce qui a trait à la guerre et de ramener chez nous les troupes canadiennes cantonnées en Europe. De fait, nous verrions même l'abandon du commandement maritime d'un bon œil, mais j'avertis le ministre de n'y pas toucher même du bout du doigt dans la revision qu'il pourrait entreprendre.

Je compte me borner dans mes remarques au rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Ce rap-